

LES CORPORATIONS

et les salaires

—

Quelle a été l'influence des corporations sur le salaire des ouvriers de métier? C'est là une question qui se pose et dont l'intérêt semble d'autant plus vif que beaucoup de gens paraissent las, à l'heure actuelle, de la liberté du travail telle qu'elle existe depuis cent ans, et recommandent la restauration, sous des noms modernisés, des pratiques socialistes de nos pères. Voici ce que nous répond à ce sujet M. G. d'Avenel dans ses intéressantes études économiques. Si le fonctionnement de ces pesants rouages nous est connu, les conséquences qu'ils ont pu avoir sur le prix de la main-d'œuvre ne nous sont pas connues encore.

Il faut les étudier sans parti pris pour se convaincre de l'inanité des efforts tentés en ces matières par les pouvoirs publics du moyen-âge et des temps modernes.

Il résulte des chiffres recueillis que les corporations plus ou moins fermées, avec leur cortège de règlements et les prérogatives dont elles s'étaient fait investir, n'ont pas exercé d'influence sur le prix du travail, ni aux temps féodaux, ni dans les derniers siècles. Les ouvriers de métier ont eu beau se grouper et se raidir dans leurs jurandes : ils ont subi les mêmes vicissitudes que les malléables hommes de peine isolés, désarmés devant les mouvements de hausse et de baisse des salaires que causaient la rareté ou l'abondance des hommes.

Intérêts savamment
en faveur des « beati possidentes » ne sont parvenues à maîtriser la valeur de la main-d'œuvre. La proportion a été, à peu de chose près, la même autrefois qu'aujourd'hui entre les salaires respectifs des divers métiers (maçons, charpentiers, couvreurs, etc.), et par suite entre le nombre de ceux qui s'y adonnaient. Enfin, il n'y a aucune différence appréciable, dans la rétribution de chaque corps d'état, entre les villes où ces corps d'état étaient libres et celles où ils étaient monopolisés.

Si le régime corporatif avait eu les conséquences que l'on suppose, les ouvriers de métier eussent été autrefois beaucoup mieux payés que les journaliers ; et ils l'eussent été beaucoup mieux dans les villes, où leur privilège les eût rendus maîtres des prix du travail, que dans les localités où la concurrence était ouverte à tout le monde. Or rien de tout cela ne s'est produit. On évalue, en 1897, le salaire du journalier non nourri à 2 fr. 50, celui du maçon à 3 fr. 30, celui du charpentier à 3 fr. 70, celui du couvreur à 3 fr. 50. Le maçon gagne donc un tiers plus que le journalier ; le journalier gagne les trois quarts du maçon. Eh bien ! cette proportion a été identique depuis six siècles. Malgré leurs variations respectives, qui élèvent tantôt l'un de ces salaires tantôt l'autre, on peut les considérer comme demeurant en moyenne dans le rapport de 3 à 4.

apprendre de plus que ce qui a été exposé à la tribune? Comme j'a fort bien fait observer M. le ministre, le mal de chômage est vieux comme le monde. Et si, depuis quelques années, la crise augmente avec une rapidité inquiétante, c'est à la concentration industrielle et au développement de l'outillage que nous l'en devons. La concurrence dont le cercle va s'agrandissant chaque jour, au lieu d'abattre les efforts vers la recherche du mieux et du meilleur marché, ne fait que les encourager.

D'autre part, les socialistes, en instruisant le procès des grandes industries, n'ont pas eu l'air de se douter qu'ils avaient, pour une large part, contribué aux progrès accomplis par le machinisme. En effet, les nombreuses grèves qu'ils ont provoquées ont poussé les industriels à restreindre le plus possible la main d'œuvre. Et l'avilissement des salaires a marché de pair avec la rareté du travail. On peut donc dire que les socialistes ont été les véritables propagateurs du mal qu'ils déplorent aujourd'hui. Loin de faire leur *mea culpa*, de reconnaître loyalement leur erreur, ils s'en prennent au gouvernement et le rendent responsable d'un état de choses, dû à des causes multiples, auquel il est complètement étranger. M. le ministre du commerce n'a pas eu de mal à le démontrer.

Les interpellateurs ont reproché au gouvernement d'être préoccupé d'une façon insuffisante d'établir les statisti-



fr. Lieuten.: 10 fr.
Command.: 14 fr.
: 18 fr.

NET

Pèlerine caoutchouc, depuis.. 30
Culotte..... 45, 50
Vareuse..... 40, 50
Sabre..... 26

Envoi franco Tarif et Notice pour prise de mesures.

Escompte 15%

AU COUP DE FUSIL

Le Meilleur des Apéritifs

AUGUSTE PEITZ, G^t
60, boulevard Diderot, 60

fr.

PARAITRE
Armes de Chasse et de Tir

Manufactures Syndiquées
Explorateurs, Amateurs et Sociétés de tir

logue illustré (40 pages, 90 gravures artistiques)
sur le choix, l'essai et l'entretien des Armes,
précieux enseignements sur le tir à la chasse.

FUSILS de TOUS MODÈLES

depuis 60 fr. jusqu'à 1000 fr.

TYPE HAMMERLESS